

Édito

Avec la formation syndicale : Reprenons la main sur nos métiers !

Depuis, l'élection de Macron les mauvais coups et les annonces contre les salariés du privé et du public se succèdent : suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, gel du point d'indice, rétablissement d'un jour de carence, libéralisation du marché du travail, CDI « kleenex », augmentation de la CSG, réforme des retraites prévue à l'automne...

Dans l'Éducation, J.-M. Blanquer, grand artisan des suppressions massives de postes sous l'ère Sarkozy, a fait paraître cet été des annonces (REP+, fusion des académies...), sur lesquelles les discussions n'ont pas eu lieu ou bien ne sont pas closes. La dernière annonce de 2600 suppressions de postes dans le second degré est inacceptable. Contre l'avis des personnels et des représentants des personnels, il poursuit les réformes de l'enseignement secondaire et supérieur auxquelles il faut ajouter celle de la formation professionnelle. Ces projets s'inscrivent tous dans une logique de tri social.

Le SNES-FSU continuera donc, plus que jamais, à mobiliser, bien sûr, mais aussi à informer et débattre avec la profession des chantiers en cours, programmes, évaluation des élèves afin d'avancer vers un système éducatif ambitieux pour tous et toutes. Pour cela la formation syndicale est un outil dont il faut que chacun s'empare !

Les personnels souhaitent avant tout de meilleures conditions d'études pour leurs élèves, et de travail pour eux mêmes. Cela passe aussi et surtout par une formation de haut niveau que n'est plus en mesure de leur proposer le PAF, réduit à peau de chagrin faute de moyens.

C'est aux professionnels que nous sommes de reprendre la main sur nos métiers de l'enseignement qui deviennent de plus en plus difficiles. L'institution tentent de les transformer sans tenir compte du travail réel, ni du sens que nous qui les exerçons, voulons leur donner.

Nos différentes journées de formation essaieront, autant que faire se peut, de mobiliser professionnels et chercheurs pour réfléchir tous ensemble aux voies et moyens de reprendre la main sur notre métier et d'en retrouver le sens.

Profitons tous de ce droit et faites-nous part de vos suggestions !

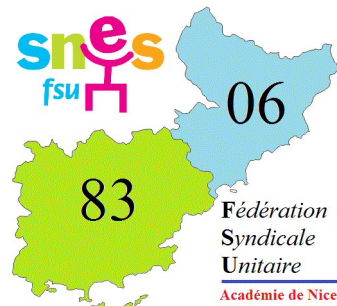
Fabienne Langoureau, co-secrétaire générale du SNES-FSU

NICE C-DIS

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

SPÉCIAL FORMATION SYNDICALE 2018-2019



suppl. n° 4 au NICE SNES 249 de juillet 2018

SOMMAIRE

Nice, le 20 septembre 2018
P. 1 Edito
P. 2,3 Formation syndicale
P. 4 Participer, s'inscrire

MODE D'EMPLOI

LE DROIT SYNDICAL NE S'USE QUE SI L'ON NE S'EN SERT PAS !

Un fonctionnaire (titulaire ou stagiaire), ou un agent non-titulaire, en activité, a droit à 12 jours ouvrables maximum par an au titre du droit au congé pour formation syndicale avec maintien du traitement (article 34 - 7° du titre II du statut général du fonctionnaire).

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer à un stage de formation syndicale, il suffit de déposer auprès de son chef d'établissement, ou son chef de service, une demande de congé pour formation syndicale (selon le modèle p.3), un mois avant la date prévue du stage de formation syndicale.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les stages sont ouverts à toutes et à tous. N'hésitez pas à transmettre cette publication à vos collègues. Le SNES-FSU Académie de Nice prend en charge les frais de déplacement et accorde une participation aux frais de repas pour les adhérents. Parallèlement à cette demande de congé, les collègues doivent s'inscrire auprès du SNES-FSU Académie de Nice par mel : s3nic@snés.edu ou par téléphone : 04-97-11-81-53.

Le SNES-FSU n'adresse pas de convocations aux intéressés.

FORMATION SYNDICALE

CALENDRIER ANNUEL DES STAGES DE FORMATION SYNDICALE 2018-2019

MILITER DANS UN ÉTABLISSEMENT

Mardi 16 octobre au lycée Thierry Maulnier Nice
et Vendredi 23 novembre au lycée du Coudon à La Garde

Problématique : ce stage a l'ambition de s'adresser à un public plus « militant » que les autres stages syndicaux proposés par le SNES-FSU académique et de faire se rencontrer les responsables d'un maximum d'établissements ainsi que les militants qui ont une responsabilité au SNES-FSU. Il regroupera les militants des sections académique et départementales du SNES-FSU ainsi que les responsables et militants du SNES-FSU des établissements. Il est destiné à faire le point le plus complet et le plus concret possible sur les possibilités d'intervention syndicale dans les établissements : comment animer la vie syndicale dans un établissement, animer une heure syndicale, intervenir auprès de son chef d'établissement, initier une action collective ? Les principaux droits et devoirs des personnels dans les établissements. Les interventions possibles en lien avec les élus du SNES-FSU dans les instances à l'Inspection d'Académie et au Rectorat : comment intervenir en CA ? Quel relais est possible grâce aux élus SNES-FSU ? ...

STAGE FSU : LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL

Animé par Sophia Catella, secrétaire nationale du SNUipp-FSU, membre du CHSCT ministériel et d'un ergonome.

Vendredi 9 novembre au lycée Calmette à Nice

Problématique : les raisons/éléments déclencheurs du mal être au travail, comment développer les ressources pour reprendre la main sur le métier ? Comment se saisir des «outils» et de l'instance CHSCT, et de l'organisation syndicale en général, pour travailler à l'amélioration des conditions et du contenu du travail ?

COLLÈGE

Animé par Fabienne Seintex, responsable nationale du groupe collège

Judi 15 novembre au Collège Matisse à Nice

Problématique : les enseignants de collège se heurtent aux aberrations chronophages de la réforme du collège, oral de DNB cadré localement sans rémunération, évaluation des bilans de fin de cycle, demande de projets d'EPI, passage à des classes sans notes, interdiction de l'utilisation du téléphone portable à la rentrée 2018 et enfin, durant l'été, publication de nouveaux programmes, dans la précipitation et sans aucune concertation. Venez débattre de toutes ces problématiques avec le SNES FSU qui vous donnera les outils syndicaux pour défendre vos droits. C'est la force du collectif qui permet de résister aux pressions hiérarchiques et de pouvoir conserver son énergie de travail pour des projets pédagogiques choisis !

PERSONNELS NON TITULAIRES

Animé par Jocelyne François, responsable nationale du secteur non titulaires

Vendredi 16 novembre au SNES-FSU, 264 Bd de la Madeleine à NICE

Problématique : carrière (mise en place du décret du 29/08/2016). Possibilités de titularisation. Situation des non titulaires.

FORMATION SYNDICALE

CALENDRIER ANNUEL DES STAGES DE FORMATION SYNDICALE 2018-2019

PERSONNELS STAGIAIRES

Animé par Mélodie Martin, responsable nationale du secteur formation des maîtres

Mercredi 21 novembre au lycée Calmette à Nice (9h30-12h30)

Problématique : nous tenterons de répondre au mieux à tout ce que vous souhaitez savoir sur votre carrière (droits et devoirs, carrière, promotion, etc) ainsi qu'à toutes les questions que vous vous posez sur les modalités de cette année de stage de formation (évaluation, titularisation, etc).

Le stage sera suivi des traditionnelles réunions mutations de 14h à 17h au lycée Calmette Nice et à la Bourse du Travail à Toulon

FSU PACA

En présence de Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU

Jeudi 22 et vendredi 23 novembre au Domaine de Massacan à Toulon

Problématique : combattre collectivement l'individualisme.

PERSONNELS T.Z.R.

Vendredi 23 novembre au lycée Renoir à Cagnes sur mer

Problématique : tout ce que vous devez savoir sur la fonction de TZR ! Comment se déroulent les affectations des TZR ? Puis-je refuser un remplacement ? Vais-je toucher des indemnités et comment les obtenir ? Puis-je refuser des heures sup ? Dois-je accepter d'être au CDI entre deux remplacements ? Comment faire pour obtenir un poste fixe ?

LYCÉE

Animé par Claire Guéville, responsable nationale du groupe lycée

Mardi 18 décembre au lycée Massena

Problématique : la communication gouvernementale sur les réformes du Bac et du lycée écrase les vraies questions que poserait la nouvelle organisation de l'enseignement secondaire si elle se mettait en place. Le Ministère de l'EN se saisit en effet de chaque événement pour le plier à une démonstration qui vise à déminer les critiques sur les réformes à venir et à en masquer les enjeux réels.

PRÉPARER LA RENTRÉE

En janvier au collège La Peyroua au Muy

Problématique : postes, HSA, IMP, HSE, Examen de la Dotation Globale (DG), élaboration d'un TRMD, préparation du vote en CA. Faisons le point, ensemble, sur la préparation de la rentrée.

LANGUES VIVANTES

Animé par Georges Thai, responsable national du groupe Langues vivantes

Jeudi 7 mars au Lycée Apollinaire à Nice

Problématique : quelles perspectives et enjeux pour l'enseignement des langues vivantes ?

Modèle de demande d'autorisation d'absence à reproduire et à remettre à votre chef d'établissement un mois avant la date du stage au plus tard.

Nom et prénom - grade et fonction
– établissement

à Monsieur le Recteur de
l'académie de Nice,
sous-couvert de Monsieur
l'Inspecteur d'académie des Alpes-
Maritimes (du Var),
sous-couvert de Monsieur le
Proviseur (Principal) (Directeur) du
lycée (collège) (CIO)

Objet : demande d'autorisation
d'absence

Monsieur le Recteur,
Conformément aux dispositions :
- de la loi n°84-16 du 11-01-84
(article 34 alinéa 7), portant statut
général des fonctionnaires*
- de la loi n°82-997 du 23-11-82
relative aux agents non-titulaires
de l'État *
définissant l'attribution des congés
pour la formation syndicale, avec
maintien intégral du salaire, j'ai
l'honneur de solliciter une
autorisation d'absence le

_____ pour participer à un
stage de formation syndicale.
Ce stage est organisé par le
secrétariat académique du SNES-
FSU, sous l'égide de l'IRHSES,
organisme agréé, figurant sur la
liste des Centres dont les stages
ou sessions ouvrent droit aux
congés pour la formation syndicale
(arrêté publié au J.O. du 05-02-
93).

Veuillez agréer, Monsieur le
Recteur, l'expression de mes
salutations respectueuses.

Fait à ... , le ... Signature
indiquer l'une ou l'autre référence
selon que vous êtes titulaire ou
non.

PARTICIPER, S'INSCRIRE

CALENDRIER ANNUEL DES STAGES DE FORMATION SYNDICALE 2018-2019

LA PROTECTION SOCIALE

Jeudi 14 mars au local du SNES-FSU

Problématique : Oui la " Sécu "est efficace ! Non la protection sociale n'est pas une charge ! Et c'est notre affaire ! Alors quelle protection sociale pour demain ? Toujours stigmatisée dans une logique économique libérale dans le but de lui substituer un système d'assurances onéreux et inégalitaire, accusée de tous les maux économiques par le MEDEF et les gouvernements successifs, la "Sécu" reste le projet politique et social le plus émancipateur depuis la seconde guerre mondiale. Comment décrypter les attaques dont elle fait l'objet ? Quels enjeux syndicaux, dans la lutte contre cette remise en question inacceptable ? Quel avenir pour une protection sociale solidaire, efficace et universelle ?

PERSONNELS CPE

Animé par Olivier Raluy, responsable national de la catégorie CPE

Jeudi 21 mars au Lycée du Val d'Argens au Muy

Problématique : temps de travail, évolution du métier, carrière et souffrance au travail.

PROFESSEUR.E.S DOCUMENTALISTES

Les adhérents seront consultés sur la date et le lieu.

Problématique : métier, ORS, carrière, évaluation, ... Où en est-on ? Le point sur la situation des professeur.e.s documentalistes au niveau national et académique : nouvelle circulaire de missions, obligations de service, rémunération, rendez-vous de carrière...

Bulletin d'inscription à un stage de formation syndicale

Coupon à adresser au **SNES-FSU, 264 Bd de la Madeleine 06000 Nice**

Ou par mail : s3nic@snes.edu en précisant vos coordonnées.

NOM et PRÉNOM : _____

Établissement d'exercice : _____

Tél (si possible portable) : _____

Mel : _____@_____

Je suis intéressé(e) par les stages suivants (cocher les cases de votre choix) dans la limite des 12 journées autorisées :

- MILITER DANS UN ÉTABLISSEMENT 06
- MILITER DANS UN ÉTABLISSEMENT 83
- LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL
- COLLEGE
- PERSONNELS NON TITULAIRES
- PERSONNELS STAGIAIRES
- FSU PACA
- PERSONNELS TZR
- LYCÉE
- PRÉPARER LA RENTRÉE
- LANGUES VIVANTES
- LA PROTECTION SOCIALE
- PERSONNELS CPE
- PROFESSEURS DOCUMENTALISTES

Élections professionnelles

29 nov. - 6 déc 2018

Je vote **SNES-FSU** aux **CAP**

Je vote **FSU** aux **CT**



Le SNES, pour agir ensemble